

FACTEUR DE CIEL

RÉSIDENCES D'ÉCRITURE, DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

L'association Facteur de ciel est une association qui développe et soutient la création artistique en travaillant à la rendre accessible au plus grand nombre.

Aujourd'hui installée au coeur de la ville de Grasse, dans une ancienne usine de parfumerie, elle bénéficie de plusieurs espaces qui lui permettent de mener à bien la plupart de ses actions : les résidences d'écriture, de recherche et de création, les projections de films, les réalisations de films avec les habitant-es du Pays de Grasse, les ateliers d'arpentage de textes ouverts à toutes et à tous, les événements publics à *ciel ouvert* : expositions, concerts, lectures, projections de films, dîner partagé.

L'association Facteur de ciel organise des résidences d'écriture, de recherche et de création sur appel à candidature.

Ces résidences sont ouvertes à des artistes plasticien-nes, des cinéastes, des auteur-es, des chorégraphes, des metteur-ses en scène, des philosophes, des chercheur-ses. L'idée est avant tout d'offrir du temps et un espace pour la recherche, l'expérimentation, la pensée.

Il n'y a pas de thématique imposée, pour autant, les recherches qui interrogent la notion de récit, de l'histoire et de sa fabrication seront privilégiées. Qu'est-ce qui s'écrit ? Qui écrit ? Pour qui ? Comment ?

Une restitution publique est envisagée lors de la journée à *ciel ouvert* que nous organisons chaque année. Il s'agit de montrer le travail en cours, sans nécessité de « produire » une forme aboutie mais plutôt de partager l'endroit de la recherche à ce moment du travail.



PÉRIODE

Les résidences ont lieu entre avril et septembre.

DURÉE

Les durées sont variables, déterminées par les nécessités artistiques et les conditions économiques, que nous étudions avec chaque personne. Nous demandons cependant une durée de présence minimale de deux semaines et recommandons une présence d'un mois.

ESPACES

Nous disposons de plusieurs espaces de travail au sein de l'usine :

un atelier de 56 m², une salle de réunion, une salle de projection, l'ancien réservoir d'eau (un cylindre en béton de 5m de diamètre par 5m de haut) certains espaces extérieurs peuvent également être utilisés.

OUTILS

Des outils seront mis à disposition selon les besoins (outils d'atelier bois, presse pour gravure, traceur photo grand format, matériel audiovisuel et photographique).

Le ou la résidente pourra nous faire part de ses besoins (mise en relation avec des personnes sur place, recherche d'un lieu spécifique, intervention urbaine, collaboration...)

LOGEMENT

Le ou la résident-e sera logé-e sur toute la période dans un appartement indépendant sur le site de l'usine.

BOURSE

Une bourse de 2000 euros sera attribuée.

Cette bourse pourra couvrir les droits d'auteur-es, les frais de production ou autres frais de déplacement, de repas etc...

La répartition sera discutée avec le ou la résident-e en fonction de ses nécessités.

TEMPS DE PARTAGE AVEC LE PUBLIC

Durant la résidence, nous proposons aux résident-es de réfléchir à une forme de partage du travail avec du public. Cela peut se faire sous forme d'atelier de lecture, de visionnage de rushes, de programmation d'un film etc... L'idée est de proposer une forme qui soit également un temps de travail pour le ou la résident-e.

Ce n'est pas une obligation mais cela reste souhaitable.

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 1er novembre 2024

Les dossiers doivent être envoyés par mail ou par wetransfer / swisstransfer et doivent contenir une note d'intention expliquant les raisons motivant la candidature ainsi qu'un dossier artistique en pdf et une biographie.

Adresse pour l'envoi des dossiers : contact@facteurdeciel.com

RÉSULTATS : 15 décembre 2024

CONTACT

contact@facteurdeciel.com / 06 52 03 84 49

www.facteurdeciel.com